



---

# communiqué

---

Date

Le 4 septembre 1990

No. 188

Pour publication

## LA CONFÉRENCE DE ST. JOHN'S RECHERCHE DES SOLUTIONS JURIDIQUES À LA SURPÊCHE EN HAUTE MER

### **Conférence de St. John's sur la conservation et la gestion des ressources biologiques en haute mer**

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le ministre du Commerce extérieur John Crosbie et le ministre des Pêches et des Océans Bernard Valcourt ont annoncé aujourd'hui l'ouverture de la Conférence sur la conservation et la gestion des ressources biologiques en haute mer, qui se tiendra à St. John's (Terre-Neuve) du 5 au 7 septembre prochain.

Les juristes et scientifiques internationaux qui participeront à la Conférence de St. John's se pencheront sur les problèmes de la pêche en haute mer, à la lumière des principes de conservation et de gestion de la ressource contenus dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée en 1982. L'expression "haute mer" désigne la région à l'extérieur de la zone de 200 milles, qui échappe à la juridiction de l'État côtier.

Les problèmes concernant la gestion des "stocks qui chevauchent la limite" et des grands migrateurs, ainsi que les pratiques nuisibles comme la pêche aux filets dérivants comptent parmi les grandes questions qui seront débattues à la Conférence. L'expression "stocks qui chevauchent la limite" désigne les stocks que l'on retrouve à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la limite de 200 milles et qui sont, de ce fait, vulnérables à la surpêche en haute mer.

.../2

"La conservation et la gestion efficaces des ressources halieutiques à l'extérieur de la zone de 200 milles sont des objectifs conformes aux principes relatifs à la conduite internationale contenus dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, a déclaré M. Crosbie. Le Canada s'est donné pour tâche de faire accepter par la communauté internationale les mesures pratiques qui s'imposent pour que cette Convention atteigne son but. Pour y parvenir, et par le fait même instaurer un véritable régime de conservation et de gestion des ressources biologiques en haute mer, nous devons absolument compter sur la compréhension et la coopération des autres pays".

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer prévoit la création d'organisations régionales (internationales) en vue de la conservation et de la gestion des stocks qui chevauchent la limite. L'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPAN) remplit ce rôle pour la côte atlantique du Canada. "Parmi les états côtiers du monde, le Canada est celui dont les pêcheurs souffrent le plus de la surexploitation des stocks qui chevauchent la limite à l'extérieur de la zone de 200 milles, a déclaré M. Valcourt. Tous les états doivent respecter les décisions de l'OPAN en matière de conservation et de gestion si nous voulons vraiment donner effet aux principes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et ainsi mettre un terme à la surpêche en haute mer au large de la côte atlantique du Canada".

Au Sommet économique tenu à Houston en juillet dernier, le premier ministre Mulroney a été l'artisan de l'appel lancé par le Groupe des sept principaux pays industrialisés en faveur de la coopération internationale pour la conservation des ressources biologiques de la mer, de la reconnaissance du rôle des organisations régionales de pêche (comme l'OPAN) et du respect des régimes de conservation.

Lors de la récente visite au Canada du ministre soviétique des Pêches, M. N. Kotlyar, celui-ci et M. Valcourt ont émis une déclaration conjointe témoignant de la volonté des deux pays de voir les organisations régionales (comme l'OPAN) jouer un rôle efficace dans la conservation et la gestion des stocks qui chevauchent la limite.

Le Canada a été un chef de file dans l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1989 d'une résolution demandant l'arrêt de la pêche aux espèces pélagiques par le moyen de filets dérivants, pratiquée à grande échelle dans l'océan Pacifique et ailleurs en haute mer.

"Comme le reste du monde, le Canada s'inquiète des effets destructeurs de la pêche aux filets dérivants, a déclaré M. Valcourt. L'utilisation à grande échelle de ces filets est une méthode de pêche sans discernement qui entraîne beaucoup de gaspillage et nuit à la conservation efficace non seulement des stocks de poisson, mais aussi des oiseaux et des mammifères marins".

" Le Canada a lancé de nombreuses initiatives pour mettre un terme aux pratiques de pêche qui ne répondent pas au principe de la conservation, en faisant appel directement aux leaders mondiaux, en alertant l'opinion publique mondiale et en développant le droit international dans le domaine, a déclaré M. Clark. La Conférence de St. John's ne peut, en elle-même, offrir de solutions. Elle peut cependant aider à intensifier la sensibilisation et la coopération internationales qui s'imposent si l'on veut régler une fois pour toutes ces graves problèmes".

La Conférence de St. John's est présidée par l'Ambassadeur du Canada pour la conservation des ressources marines, M. J. Alan Beesley, qui a dirigé la délégation canadienne lors des négociations relatives à la Convention sur le droit de la mer et présidé le comité de rédaction de cette Convention. Figurent parmi les participants à la Conférence d'éminents experts étrangers comme M. Satya N. Nandan, sous-secrétaire général des Nations Unies et représentant spécial du Secrétaire général pour le Droit de la mer, et M. Lee Alverson, président de Natural Resources Consultants et membre du groupe indépendant constitué pour examiner la situation du stock de morue du Nord, que préside Leslie Harris.

La Conférence se tiendra au Newfoundland and Labrador Institute of Fisheries and Marine Technology, 155, Ridge Road, St. John's.

Veuillez vous référer aux autres documents d'information.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Bureau de relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874

Service des relations avec les médias